

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels  
 Filière Arts visuels

1 Intitulé du module		Approfondissement 7		2017-2018
<b>Code</b> A.AV.337.8A7.F.12	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langues(s)</b> <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b> Selon programme des cours				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se situent dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant(e) initie et aborde l'ensemble des savoirs pour effectuer ensuite des choix et évaluer ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant(e) est conduit à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le motivent. Ces choix finissent les techniques et mènent vers lesquels il se tourne. Il aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignants de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées; es au sein de l'atelier avec d'autres étudiants. Les ateliers ont pour but de donner l'étudiant(e) des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de développer une pratique progressive des pratiques artistiques usuelles tout en restant ouverte; der la disparition progressive des frontières; observer sa propre pratique; travers un autre domaine et un regard autre.</p>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<p>Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des cours pratiques un atelier qui compose le module; re le module. Il agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont faits durant les cours intensifs et aller plus avant dans les expérimentations liées; es à une pratique.</p> <p>Le module A7 regroupe un atelier parmi les neuf qui sont proposés dans la formation, savoir les ateliers de dessin, de peinture, l'atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D, performance-installation. De niveau 2, ce module est accompagné; dans le module X4 d'un tutorat, qui permet l'étudiant(e) et étudiante d'observer sa propre pratique; travers un autre domaine et un regard autre.</p>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<p>Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité; dit par l'administration que lorsque tous les cours sont validés; s. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et étudiantes sur la base de la participation de ces derniers ainsi que sur la base des travaux réalisés; s.</p>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				

**Domaine HES-SO** Design et arts visuels

**Filière** Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**

Brunner-Steiger Françoise  
Chablais Vincent  
Fellay Christophe  
Leuba Jérôme  
Reist Kotscha  
Sacconi Marie  
Velardi Marie

**Responsable de module \***

Françoise Brunner

**Descriptif validé le \***

03/07/2012

**Descriptif validé par \***

Raphaël Brunner